

Montréal, le 24 septembre 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Sylvain Lanoix
Avocat
3055 boul. Saint-Martin Ouest,
Bureau 610
Laval (Québec) H7T 0J3

**OBJET : Demande d'avis à la Régie de l'énergie sur les modalités réglementaires qui
pourraient être mises en place afin de réduire les impacts tarifaires pour
les consommateurs tout en maximisant le développement et l'utilisation
du GSR produit au Québec
Dossier R-4353-2026**

Cher confrère,

La Régie prend acte de la demande de la CIFQ visant à déposer une version révisée de son mémoire, le document déposé antérieurement n'étant pas la version complète et finale.

La Régie accueille cette demande et autorise la CIFQ à déposer la version complète et finale de son mémoire **au plus tard aujourd'hui à 12 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(S) Johanne Skelling

Johanne Skelling, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

JS/ss